



Menace visite d un huissier entre 7h00 et 19h00

Par Lou115

Bonjour

j ai eu un arrangement avec xxx huissier de justice malheureusement ce mois ci je n ai pu donné que 100 euros sur les 230 euros prévu ils me menacent qu une visite d un huissier est prévu jeudi entre 7h00 et 19h00 si je ne paie pas avant le 19 septembre les 130 euros restant

par contre je n ai aucune preuve de l arrangement c est juste verbale je n ai jamais reçu aucun courrier ni mail juste un appel pour me demandé de payé 230 pendant 5 mois par contre les mails de relance et les appels j en reçois sur mon portable et sur le fixe de ma mère.
que puis je faire ?

Merci pour vos réponses

Par Isadore

Bonjour,

Une visite dans quel but ? Inventorier vos biens en vue d'une saisie ?

De quelle nature est la dette ?

Y a-t-il un jugement vous condamnant à payer ?

Par Lou115

Bonjour c est un prêt cofidis je n ai pu respecter l échéancier de la banque suite à une escroquerie un brouteur m a pris beaucoup d argent et maintenant je suis en dépression je leur dois encore 590 euros j ai déjà donné 560 euros je devais donné 230 euros ce mois ci mais j ai pu donné 100 euros je n ai pas d échéancier papier c est dit par téléphone avec la scp apparemment l huissier vient jeudi pour constater l adresse il ne rentrera pas il devrait venir entre 7h00 et 19h00 c est ce que la scp ça fait 4 mois que je suis en contact avec la scp et le prêt cofidis date de 2020 merci de votre aide

Par Isadore

Bonjour,

Qu'un commissaire de justice passe chez vous sans rentrer n'a aucune importance. C'est une menace creuse.

Ce qu'il faut surveiller, c'est s'il vous apporte une assignation en justice. Pas la peine de paniquer pour le moment, tant qu'il n'y a pas de jugement le commissaire de justice n'a aucun pouvoir.

S'il vous remet un document, ne le refusez pas. S'il dépose un avis de passage dans votre boîte aux lettres, passez à son étude le récupérer.

Si vous ne pouvez pas rembourser ce prêt, déposez un dossier de surendettement :

[url=https://particuliers.banque-france.fr/surendettement/deposer-un-dossier-de-surendettement]https://particuliers.banque-france.fr/surendettement/deposer-un-dossier-de-surendettement[/url]

Voyez ce forum pour le surendettement :

[url=https://forum-entraide-surendettement.fr/]https://forum-entraide-surendettement.fr/[/url]